**Zeitschrift:** Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association

Suisse pour l'Habitat

**Herausgeber:** Société de communication de l'habitat social

**Band:** 38 (1966)

Heft: 6

Vereinsnachrichten: Union suisse pour l'amélioration du logement (USAL) : résolution du

22 mai 1966, à Saint-Gall

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF:** 30.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

### 17

# habitation

#### Notre couverture:

Cité Parc de Budé

Addor & Juillard, architectes FAS Honegger frères, architectes SIA

Photo: «Habitation»

Edition	Section romande de l'Union suisse pour l'amélioration du logement, avenue de Rumine 2, 1005 Lausanne
	LAUSANNE Fr. Gilliard, architecte F. Hermenjat, secrétaire général du Cartel HSM E. Virieux, architecte
	GENÈVE Dr A. Montandon E. Martin, architecte
	NEUCHATEL F. Decker, architecte
Comité de patronage	FRIBOURG R. Aeby, architecte
Rédaction	Jean-Pierre Vouga, architecte FAS- SIA, place de la Riponne 10, 1005 Lausanne, tél. (021) 21 68 40
Comité de rédaction	Président : A. Maret Membres : MM. G. Borel, A. Hœchel, A. Jaquet, JP. Vouga, M. Weiss
Administration et publicité	Avenue de Tivoli 2, 1007 Lausanne Chèques postaux 10 - 66 22 Tél. (021) 22 60 43
	La revue HABITATION est l'organe officiel des sociétés coopératives d'habitation affiliées à l'USAL Sec- tion romande de l'Union suisse pour l'amélioration du logement, de la

FAS

SDT

**Diffusion** 

**Abonnements** 

SYNTEC

Sections romande et genevoise des architectes

Syndicat général des employés techniques, Ge-

Société des dessinateurs et techniciens du canton

suisses, de

nève, de

de Vaud

Suisse: Fr. 14.40 par an. Etranger: Fr. 18.—. Prix du présent numéro: Fr. 1.50. Chèques postaux 10 - 66 22

# Union suisse pour l'amélioration du logement (USAL)

## Résolution du 22 mai 1966, à Saint-Gall

L'Union suisse pour l'amélioration du logement reconnaît les efforts faits par la Confédération pour encourager la construction de logements à loyer modeste et leur apporte son appui. La pénurie de logements est loin de prendre fin. Pour de nombreux locataires, le prix des loyers n'est pas en rapport avec leur revenu. C'est pourquoi il est nécessaire de réaliser au plus tôt l'action nouvelle de la Confédération en faveur du logement.

Pour que celle-ci puisse aboutir, cantons et communes doivent collaborer avec la Confédération. Nous leur demandons de mettre sur pied sans tarder – si ce n'est pas déjà chose faite – les mesures nécessaires pour faire démarrer la nouvelle action prévue par la loi fédérale du 19 mars 1965. Ce n'est qu'à ce moment-là que les institutions créées en vue de lutter en faveur de l'amélioration du logement pourront œuvrer utilement. La réalisation de ce programme exige des communes un effort considérable. C'est pourquoi l'Union suisse pour l'amélioration du logement espère que la Confédération et les cantons soutiendront les efforts entrepris par une participation financière adéquate.

### Sommaire:

USAL - Section romande (Procès-verbal de l'assem-
blée générale annuelle)
Rapport d'activité du Comité de la Section romande
de l'USAL 21
Les activités de l'USAL 25
Union suisse pour l'amélioration du logement (USAL)
(Rapport annuel) 26
La Maison de la «Dame en noir» 31
Genève poursuit la réalisation de ses grands en-
sembles
sembles
L'encouragement à la construction de logements
L'encouragement à la construction de logements (Suite du rapport des groupes d'experts I-V, mars
L'encouragement à la construction de logements (Suite du rapport des groupes d'experts I-V, mars 1966, à la Conférence nationale concernant la cons-